



Pour publication immédiate

Est-ce que le revenu de base garanti bénéficiera aux collectivités des Premières Nations en Ontario?

Dans un nouveau rapport sont signalés des aspects clés à prendre en considération

Le 16 mai 2017 – Pendant que l'Ontario va de l'avant avec son expérience pilote pour le revenu de base garanti (RBG), il sera crucial de comprendre en quoi cette sorte de programme aura des répercussions sur les collectivités des Premières Nations.

Le premier rapport de la série du RBG, de l'Institut des politiques du Nord, *Le revenu de base garanti chez les Premières Nations : pour une mise en oeuvre prudente* par Dr. Gayle Broad, Ph. D., et Jessica Nadjiwon-Smith, fait ressortir des aspects clés préoccupant qui, sans l'engagement significatif avec des Premières Nations, des essais pilotes et l'engagement gouvernemental continu, la matérialisation du RBG pourrait avoir des conséquences négatives pour les collectivités qui ont déjà les taux de pauvreté les plus élevés de la province.

Selon Broad et Nadjiwon-Smith, les collectivités des Premières Nations diffèrent substantiellement des collectivités non autochtones; leurs histoires, cultures et contextes sont excessivement variés – y compris les géographies diverses ainsi que l'accès aux centres urbains et aux services. Le rapport ajoute que les peuples autochtones de l'Ontario sont confrontés à des défis différents en ce qui a trait aux indicateurs sociaux, économiques et de santé.

« En raison de complexités avec lesquelles sont aux prises les Premières Nations, les Autochtones de l'Ontario ont du mal à aborder les indices sociaux, économiques et de la santé, déclare Gayle Broad. Pour cette raison, il est à se demander si les Premières Nations tireront les mêmes avantages du RBG que les autres collectivités de province. »

À part les défis uniques reliés à la pauvreté, le rapport indique que l'administration de l'aide sociale et l'autonomie des Premières Nations sont d'autres facteurs à prendre en considération, prétendant que l'élimination de l'administration locale pourrait conduire à une perte de prestation de services culturellement adéquats et limiter la gamme des services offerts aux membres de la collectivités de Premières Nations.

En outre, le rapport rappelle que les gouvernements canadiens ont par le passé sous-financé et parfois nuï à des programmes parmi les Premières Nations; les auteures se demandent quelles données probantes indiquent qu'il est probable que la matérialisation du RBG soit différente.

Broad et Nadjiwon-Smith concluent que ces inquiétudes ne peuvent être apaisées que par des expériences pilotes comportant un volet d'évaluation complète ainsi que de discussion et



engagement adéquates auprès des Premières Nations; elles préviennent qu'un tel engagement ne devrait pas être ajouté puis retiré ensuite, comme les gouvernements l'ont fait dans le passé.

« La matérialisation d'un revenu de base garanti dans les collectivités, qui diffère autant des autres municipalités de l'Ontario, exige une mûre réflexion et beaucoup d'idées qui ne peuvent provenir que d'engagement significatif avec les collectivités des Premières Nations elles-mêmes », conclut Broad.

Le présent document est le premier d'une série qui explorera les divers thèmes abordés lors de la conférence de l'IPN, portant sur le revenu de base garanti, en octobre 2016. Parmi les thèmes du rapport se trouvent les problèmes de sécurité alimentaire, les modèles potentiels d'expérience pilote du RBG, les conséquences fiscales et les répercussions potentielles sur les innovateurs sociaux.

Pour voir les rapports, présentations de l'IPN, portant sur le RBG et pour explorer les remarques et réactions des participants, visitez www.northernpolicy.ca/big.

Entrevues par les médias : L'auteure Gayle Broad, Ph. D., ainsi que le président et chef de la direction, Charles Cirtwill, sont tous deux disponibles pour des commentaires.

Pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Katie Elliott
Coordonnatrice des communications
705-542-4456
kelliott@northernpolicy.ca

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des données probantes, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sault Ste. Marie et Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

À propos des auteures

Gayle Broad, Ph. D., est professeure adjointe du programme communautaire de développement économique et social (PCDES) à l'Université Algoma, de Sault Ste. Marie, en Ontario, et directrice de la recherche à l'Institut NORDIK, un institut de recherche communautaire rattaché à l'Université Algoma. Gayle est également membre du Conseil de recherche de l'institut des politiques du Nord.



Dans les antécédents de Gayle se trouvent vingt-cinq ans comme praticienne du développement économique et social, de travail auprès des femmes et de collectivités à faible revenu et autochtones.

Ses intérêts en recherche comprennent le développement économique communautaire, l'économie sociale et l'éducation juridique du public. Parmi les travaux récents et actuels de Gayle se trouvent de la recherche sur l'économie sociale dans le Nord ontarien; des activités dans le projet « Understanding the Strengths of Indigenous Communities (USIC) » (comprendre les points forts des collectivités autochtones) (projet national qui comprend cinq Premières Nations du Canada); l'élaboration d'une trousse d'outils pour la planification stratégique et devant servir avec les collectivités des Premières Nations; la réalisation d'un projet de recherche communautaire avec la famille Nog-Da-Win-Da-Min Family et les Services communautaires.

Jessica Nadjiwon-Smith est membre de la Première Nation non cédée des Chippewas de Nawas; elle a été élevée dans la collectivité par sa grand-mère. Après avoir quitté le domicile, afin d'aller à l'école, elle est revenue dans sa collectivité en vue d'y élever sa famille et de travailler avec les gens de la base. Elle est mariée et a trois enfants. Elle croit fermement à la formation permanente et au soutien des Premières Nations ainsi que des collectivités autochtones, par l'entremise du développement communautaire au niveau de la base. Jessica a plus de 15 ans d'expérience et d'expertise en gestion des Premières Nations, en finance et dans la prestation de l'aide sociale dans les collectivités des Premières Nations. Au cours de sa carrière, elle a été membre de conseils d'administration dans divers domaines, depuis celui des arts jusqu'à celui de l'aide sociale.

Jessica a été pendant deux ans directrice exécutive de l'Ontario Welfare Administrators' Association (ONWAA). C'était après avoir été membre du conseil d'administration de l'ONWAA pendant plusieurs années; elle était alors administratrice d'Ontario au travail à Neyaashiinigmiing.

À propos de la série revenu de base garanti (RBG) :

La série RBG explorera les divers thèmes abordés lors de la conférence de l'IPN, portant sur le revenu de base garanti, en octobre 2016. Parmi les thèmes du rapport se trouvent les problèmes de sécurité alimentaire, les modèles potentiels d'expérience pilote du RBG, les conséquences fiscales et les répercussions potentielles sur les innovateurs sociaux et les collectivités des Premières Nations.

Pour voir les rapports, présentations de l'IPN, portant sur le RBG et pour explorer les remarques et réactions des participants, visitez www.northernpolicy.ca/big.